

non pas réels. Il nous a donné à entendre que son ministère connaîtra vraisemblablement un déficit d'environ 37 millions à la fin de la prochaine année financière. Ou bien s'agissait-il de 1964?

L'hon. M. Nicholson: Il ne sera pas aussi élevé que cela—d'environ 30 millions de dollars.

M. McBain: Nous l'apprenons avec plaisir. Nous savons que d'autres ministères de l'État ont des déficits constants. Je songe en ce moment au ministère des Finances. Dans l'exposé que nous a présenté aujourd'hui le ministre s'efforce-t-il de modifier en partie le régime de comptabilité du ministère des Postes afin de soulager le ministre des Finances d'une partie de sa responsabilité financière, et d'autres ministres vont-ils en faire autant, afin que le cas échéant le budget du ministre des Finances n'accuse pas un déficit aussi élevé qu'on le prévoit.

Le ministre a longuement parlé d'un projet de résolution dont la Chambre a été saisie il y a quelques mois au sujet de l'augmentation de 4 à 5c. du tarif du courrier de livraison locale. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous opposons, bien entendu, à l'augmentation et nous espérons qu'il retardera la présentation de cette mesure ou qu'il y renoncera, jusqu'à ce que nous ayons eu l'occasion d'examiner les augmentations déjà en vigueur dans le ministère. Je vois également dans le rapport que la livraison par facteur a été accordée à cinq localités, soit Summerside (Île du Prince-Édouard), Oromocto (Nouveau-Brunswick), Thornhill (Ontario), Sainte-Rose (P.Q.) et Hawkesbury (Ontario). Avant que ses crédits soient adoptés, j'espère que le ministre nous dira combien de localités ont obtenu la livraison par facteur depuis le 31 mars 1963 et nous donnera leurs noms.

Parlant de ma propre circonscription d'Elgin, j'ose espérer que le ministre sera bientôt en mesure d'accorder la distribution à domicile à la ville d'Aylmer. On n'y trouve pas encore 2,500 chefs de famille, c'est vrai, mais il ne reste plus d'espace au bureau de poste pour installer d'autres boîtes aux lettres. J'estime qu'on devrait modifier cette condition selon laquelle la livraison par facteur n'est accordée qu'aux municipalités qui comptent plus de 2,500 chefs de famille. Je suppose que beaucoup de gens ne vont pas au bureau de poste tous les jours et qu'ils

seraient satisfaits si leur courrier était livré à domicile au moins trois fois par semaine.

J'aimerais traiter de bien d'autres problèmes, monsieur le président; ils se rapportent surtout à ma circonscription d'Elgin. Toutefois, comme certains de mes collègues ont un rendez-vous, avec les représentants d'Air Canada dans le courant de la journée, je serai bref, afin de leur permettre de formuler leurs remarques avant de quitter la Chambre. J'espère que le ministre fera des commentaires sur le nombre de timbres qu'on a émis et où l'on voit des fleurs et des emblèmes provinciaux. Sauf erreur, on a déjà émis l'un de ces timbres.

L'hon. M. Nicholson: Trois.

M. McBain: L'ancien ministre des Postes en a parlé dans son rapport l'an dernier. Comme en fait foi la page 6423 du *hansard* du 18 décembre dernier, il a déclaré:

J'ai également l'intention de changer l'apparence des timbres-poste du Canada. Dorénavant, les Canadiens peuvent s'attendre à voir des timbres plus beaux et plus intéressants, au fur et à mesure que le ministère sortira des «figurines» à trois et peut-être même quatre couleurs, grâce à l'emploi combiné de la gravure et de la lithographie *offset*, au lieu de dessins d'une ou de deux couleurs. Le rouge sera surtout utilisé pour les rendre plus attrayants.

Je me demande si l'on songeait alors aux trois feuilles d'étable. L'ancien ministre a poursuivi en ces termes:

Nos projets comportent une série de timbres en couleurs reproduisant l'emblème floral de chacune des provinces. En voie de réalisation, nous avons, je crois, des «figurines» attrayantes, ayant pour thèmes la paix mondiale et l'unité canadienne, de même qu'un timbre commémorant les conférences de 1864, à Charlottetown et à Québec, qui ont abouti à la Confédération. L'année prochaine, nous avons décidé d'émettre pour la Noël un timbre spécial revêtu d'un symbole approprié à cette fête.

Ce n'est rien de nouveau pour le parti libéral d'émettre des timbres semblables. Encore en consultant son rapport annuel de 1956, j'ai vu que le ministre des Postes d'alors avait déclaré que l'émission de timbres représentant les emblèmes floraux des provinces était à l'étude. Espérons que, plus tard, le ministre va nous parler un peu des trois déjà émis, nous dire qui en est l'auteur et peut-être aussi nous faire savoir quels timbres représenteront les autres provinces, ainsi que la date probable de leur émission.

Je le répète, il est une foule de choses que l'intérêt que je porte à ma circonscription me pousse à soulever, mais, avant de terminer, j'estime qu'il est de mon devoir de rappeler au ministre que trente usagers de la route rurale n° 4 de Saint-Thomas allaient voir leur adresse changer en celle de route rurale n° 1.

[M. McBain.]